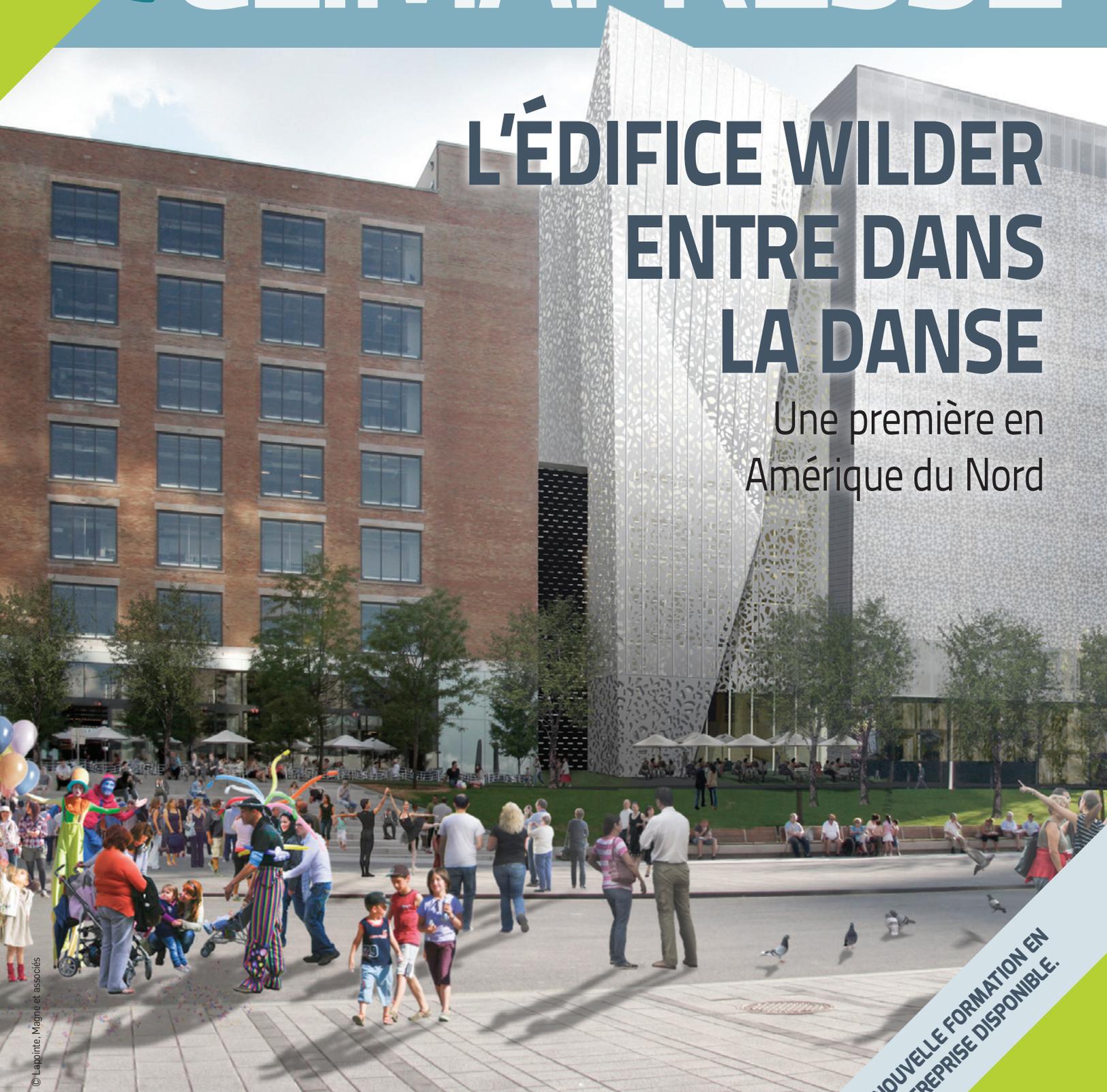


CLIMAPRESSE

L'ÉDIFICE WILDER ENTRE DANS LA DANSE

Une première en
Amérique du Nord



© Lapointe, Magne et associés

NOUVELLE FORMATION EN
ENTREPRISE DISPONIBLE.

L'EMPLOYÉ(e) IDÉAL(e),
MYTHE OU RÉALITÉ?

LE BIM POUR UN ENTREPRENEUR
SPÉCIALISÉ : PAR OÙ COMMENCER?

UNE PUBLICATION
DE LA
CETAF

LE FUTUR EST AU CO₂

MASTER OFFRE UN GRAND CHOIX DE PIÈCES POUR VOS PROJETS DE REMPLACEMENT AU CO₂

- Meilleure expertise dans le marché
- Pièces de remplacement
- Outils de détection
- En inventaire exclusivement chez Master : compresseurs au CO₂ Copeland – Scroll et Discus



APPLICATIONS :

Arénas
Supermarchés
Entrepôts frigorifiques
Centrales d'air
Salles de serveurs



Master

CLIMATISATION | RÉFRIGÉRATION
CHAUFFAGE | VENTILATION

LES SOCIÉTÉS
LES MIEUX
GÉRÉES
AU CANADA

Pour plus d'informations, communiquez avec l'un de nos représentants ou visitez-nous au master.ca.

MOT DU PRÉSIDENT

5 Un vent de changement souffle sur la CETAF

NOUVELLES DE LA CETAF

6 Retour sur le 14^e tournoi de golf – Région de Québec

10 Retour sur la Soirée des feux VIP – La Ronde

NOUVELLES DE L'INDUSTRIE

16 Trois nouvelles acquisitions pour JESS HVAC Ltée

17 Le BIM pour un entrepreneur
spécialisé : par où commencer?

18 Une levée de terre importante pour Wolseley canada

GESTION INTERNE

19 Les RVER : êtes-vous prêt? (1^{re} partie)

20 L'employé(e) idéal(e), mythe ou réalité?

21 Construction et réseaux sociaux est-ce possible?

22 BABILLARD

Le Groupe Master inc.....	2	Ministère de l'Énergie et des	
Trane	4	Ressources naturelles.....	18
Emerson.....	11	Wolseley.....	23
Énertrak.....	15	Ref Plus.....	24
JESS HVAC Ltée.....	16		

COMITÉ EXÉCUTIF

Guillaume Le Prohon,
LeProhon inc. - Président

Michel Chagnon, Réfrigération Actair -
1^{er} Vice-président entrepreneur

Nadine Constantineau, Mistral Ventilation -
2^e Vice-présidente entrepreneur

Patrice Lavoie,
Pro Kontrol - Vice-président fournisseur

Simon L'Archevêque,
H.V.A.C inc - Secrétaire

Maxime Labrie, Pur Climat Contrôles -
Trésorier

Joël Grenier,
MC Ventilation - Président sortant
Claudette Carrier, Directrice générale

ADMINISTRATEURS

Gilles Archambault, Loue-Froid
François Bouchard, Saisons-Air

André Brassard, MECA Contrôle

Dominic Desrosiers, Groupe Master

Jean Déziel, Aircon Réfrigération

Martin Gendron, Climatisation Novatrix

Mike Nardolillo, Enviroair industries

Benoit Perreault, Névé Réfrigération

Sylvain Peterkin, Goodman

Claude Rivard, Réfrigération R & S

DIRECTRICE GÉNÉRALE ET ÉDITRICE

Claudette Carrier

RÉDACTION

Claudia Beaumier

PUBLICITÉ

Claudette Carrier

CONCEPTION ET RÉALISATION

Fleur de lysée design graphique
514 528-8618

ABONNEMENT

Membres CETAF : Gratuit

Non-membres CETAF : 50 \$ + taxes

Étudiants : 35 \$ + taxes

DROITS D'AUTEUR

Les articles sont publiés sous la responsabilité exclusive de leur auteur. Toute reproduction, traduction et adaptation d'un article, même partielle, doit faire l'objet d'une autorisation écrite de la CETAF. La source devra être mentionnée et un exemplaire du média sera alors envoyé à la CETAF.

Le masculin est utilisé ici sans aucune discrimination et uniquement pour faciliter la lecture des textes.

TIRAGE : 2 100

PARUTION : BIMESTRIELLE

(SIX NUMÉROS PAR ANNÉE)
CLIMAPRESSE est une revue technique et professionnelle d'expression française publiée par la Corporation des entreprises de traitement de l'air et du froid (CETAF). Elle vise à informer les membres de la CETAF, ainsi que tous les professionnels de l'industrie du traitement de l'air et du froid des secteurs commercial, industriel, institutionnel et résidentiel. Par l'échange d'informations, elle contribue à l'avancement de l'industrie et à une protection accrue des professionnels.

DÉPÔT LÉGAL
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISSN 1198-1849

NOUVELLES DE L'INDUSTRIE

L'étude sur l'écosystème d'affaire de la construction au Québec, qu'en est-il?

8



RÉALISATION

L'édifice Wilder entre dans la danse et présente une première en Amérique du Nord

12



© L. Lapointe, Magne et associés

WHISPER



THERMOPOMPE BIBLOC DE SAMSUNG



**Contrôle
WiFi intégré**



Garantie 10 ans
pièces et compresseur

La thermopompe Whisper a été conçue pour fournir une efficacité redoutable.

Son design **triangulaire unique** propose une entrée plus large, ce qui permet d'aspirer une plus grande quantité d'air.

Une largeur de l'angle de sortie améliorée, combinée à un plus grand ventilateur, assurent que l'air traité est livré plus rapidement, en plus grande quantité et plus loin.

L'air ainsi traité atteint chaque coin de votre pièce, sans restriction. Jusqu'à **100 % de capacité en chauffage à -15°C.**

THERMOSTAT MURAL PROGRAMMABLE EN OPTION



TRANE
Centres de distribution

Longueuil
677, rue Giffard
Longueuil J4G 1Y3
Tél. : 450 670-0353

Laval
3424, Francis Hughes
Chomedey H7L 5A8
Tél. : 450 667-0179

Québec
850, boul. Pierre-Bertrand #310
Vanier G1M 3K8
Tél. : 418 622-5300

UN VENT DE CHANGEMENT SOUFFLE SUR LA CETAF



Guillaume Le Prohon

Votre Corporation a visité la belle région de Charlevoix le 17 juin dernier, à l'occasion de la 14^e édition de notre tournoi de golf pour le territoire de la capitale nationale. Nous avons eu la chance de profiter d'une journée ensoleillée sur le bord du fleuve afin de rencontrer les entrepreneurs et fournisseurs de ce même secteur administratif. La CETAF désire étendre davantage ses activités, sa représentativité et son offre de formations à l'extérieur du grand Montréal. Ce dernier rassemblement,

ainsi que le Rendez-vous de la mécanique du bâtiment CVAC/R qui s'est déroulé au mois de mai à Rimouski, représentent tous deux des exemples concrets de cette volonté. Nous désirons par le fait même vous réitérer autant l'importance de votre implication que de vos commentaires et suggestions afin de continuer à faire évoluer la Corporation et ainsi continuer à défendre les intérêts de nos membres.

Sur le plan des différents dossiers actifs à la CETAF, nous avons connu quelques avancées. Tout d'abord, comme membre de la Coalition contre les retards de paiement dans la construction, un pas a été franchi lorsque le ministre Carlos Leitao s'est engagé ce printemps à mettre en œuvre la recommandation numéro 15 de la commission Charbonneau portant sur les délais de paiement. La Coalition souhaite évidemment être partie prenante lors des prochaines étapes. De plus, le 4 juillet dernier, le ministre Sébastien Proulx a quant à lui lancé un nouvel appel de projets dans le cadre du Programme de soutien pour le remplacement ou la modification des systèmes de réfrigération fonctionnant au R-22 ou R-12 dans les arénas et centres de curling. C'est donc 86 millions qui seront investis d'ici au 31 mars 2020.

Ensuite, nous avons été conviés, au cours des dernières semaines, à participer à différentes rencontres organisées par la Régie du bâtiment du Québec (RBQ). Une de celles-ci, faisant suite à une rencontre tenue en novembre dernier, concernait les idées émises par la RBQ dans le cadre de la recherche de l'équilibre entre la responsabilisation des intervenants et l'allègement réglementaire, et ce, dans le but d'améliorer la qualité de la construction et la sécurité du public dans les bâtiments. Un des éléments importants concernait la validation de la qualification professionnelle des entrepreneurs en construction. À cet égard, la CETAF devra soumettre ses recommandations et participera à d'autres rencontres prévues au début de l'automne prochain.

Les autres rencontres portaient sur la mise à jour et la validation des profils de compétences des entrepreneurs en ventilation ainsi que sur l'actualisation et la création des items pour les examens de qualification de ces sous-catégories.

Finalement, comme la publicité ci-dessous en fait mention, nous offrons, en partenariat avec maître Bruno Marcoux, une nouvelle formation, en entreprise, portant sur la gestion légale des chantiers de construction et s'adressant à toutes les sphères de votre entreprise.

Certes, le mois d'août représente la fin de l'été, mais n'hésitez pas à saisir au vol l'occasion de vous perfectionner et de vous impliquer. Nous serons toujours heureux de vous accueillir.

En espérant que vous ayez passé un bel été et de belles vacances! ▽

Guillaume Le Prohon
Président



Ne sois pas frileux, ose la formation !

Programme de formation - Automne 2016



Thème: Comment éviter les erreurs juridiques les plus fréquentes

Quelles sont les principales clauses que vous devez consulter avant de soumissionner ?

Comment gérer les changements et obtenir le juste prix pour vos extras ?

Comment rédiger un contrat gagnant ?

Comment s'assurer d'être payé ?

Et plus encore

Nouvelle formation en entreprise

- Il s'agit d'une formation, basée sur des cas concrets, qui permet à l'entreprise d'éviter les erreurs les plus fréquentes identifiées au fil des ans par le **cabinet BMA Avocats** sur les projets de construction. Généralement, ces erreurs coûtent très cher à l'entreprise.
- La formation développe les compétences et les connaissances du personnel tout en augmentant la productivité de l'entreprise.

CETAF

Pour en savoir davantage ou encore pour vous inscrire, consultez le site Internet de la CETAF ou communiquez avec nous au 514-735-1131 / 1-866-402-3823

UN SITE ENCHANTEUR POUR UNE 14^e ÉDITION DU TOURNOI DE GOLF – RÉGION DE QUÉBEC

 NOUVELLES DE LA CETAF

Par Claudia Beaumier

Vendredi le 17 juin dernier, la CETAF tenait son 14^e tournoi de golf pour la région de Québec. Pour l'occasion, l'organisation œuvra d'audace en sélectionnant un nouveau lieu, soit le Club de golf du Fairmont le Manoir Richelieu. Plus d'une centaine de convives se sont joints à cette journée sous un soleil plus que clément. L'événement s'est clôturé par une soirée au casino de Charlevoix en compagnie d'un chansonnier qui en a dégourdi plus d'un.



MERCI AUX COMMANDITAIRES

APCHQ, Commandite d'un trou

BSDQ, Commandite d'un trou

DESCAIR, Concours : Battez le pro

EMERSON CLIMATE TECHNOLOGIES,
Commandite d'un trou

ENERSOL INC., Commandite d'un trou

ENGINEERED AIR,

Concours : La balle la plus près du trou

ENTREPRISE CARRIER CANADA,

Menus sur les tables

EXPAIR.CA, Commandite d'un trou

FAIRMONT LE MANOIR RICHELIEU, Une nuitée

FANTECH LTÉE,

Concours : La balle la plus longue

GAZ MÉTRO, Panier-cadeau

GOODMAN CANADA, Cocktail

KEEPRITE, Commandite d'un trou

LE GROUPE MASTER INC.,

Certificat-cadeau pour un voyage

LES ENTREPRISES ÉLECTRIQUES L.M.,

Bouteilles d'eau au départ

LUSSIER DALE PARIZEAU,

Concours : La balle la plus près du trou

PRO KONTROL, Billets de golf

R.G. TECHNILAB, Commandite d'un trou

REFPLUS INC., Vin servi au souper

RÉFRIGÉRATION NOEL, Commandite d'un trou

STELPRO, Animation Radar sur un trou

TRANE, Cartes de pointage

TROLEC, Commandite d'un trou

VĀNEE, Concours : La balle la plus longue

MERCI AUX BÉNÉVOLES

Pierre Paquet
Philippe Girard
Martin Gingras

TION EC RÉUSSI



LES GAGNANTS :

Meilleur quatuor :

Bryan Couture (Keeprite Réfrigération)
Raymond Gosselin (R.G. Technilab)
Sylvie Lefrançois (Lussier Dale Parizeau)
Guillaume Riverain-Taché
(Lussier Dale Parizeau)

Concours : La balle la plus longue

Trou No. 9 parcours Saint-Laurent
(Commanditaire Fantech Ltée)
François Tremblay

Trou No. 8 parcours Richelieu
(Commanditaire Vânee) François Tremblay

Concours : La balle la plus près du trou

Trou No. 2 parcours Saint-Laurent
(Commanditaire Lussier Dale Parizeau)
Mario Fortier

Trou No. 3 parcours Richelieu
(Commanditaire Engineered Air)
Daniel Morency

Concours : « RADAR – Vitesse de la balle » (Commanditaire Stelpro Design)

Trou No. 6 parcours Richelieu
Pierre Paquet

Concours : Battez le pro (Commanditaire Descair)

Trou No. 6 parcours Saint-Laurent
Louis Lévesque

Panier-cadeau offert par Gaz Métro
Pierre Grenier

Certificat-cadeau pour un voyage (Commanditaire Le Groupe Master inc.)
Dave Brochu – GRL inc.



ÉTUDE SUR L'ÉCOSYSTÈME D'AFFAIRE DE LA CONSTRUCTION AU QUÉBEC



NOUVELLES DE L'INDUSTRIE

Source : Conseil du patronat du Québec

[Communiqué de presse] Le CPQ (Conseil du patronat du Québec) a organisé le 27 mai dernier un Grand forum de mobilisation intitulé : *Vers une stratégie québécoise pour l'écosystème de la construction, réunissant les principaux acteurs et regroupements de l'écosystème de la construction. À cette occasion, ils ont dévoilé les conclusions d'une étude d'envergure et sans précédent, élaborée avec la firme Deloitte, qui dresse un portrait économique des différents secteurs de l'écosystème de la construction, et qui découle des consultations qu'il a menées avec près d'une cinquantaine de parties prenantes.*

« Nous avons mobilisé les divers acteurs concernés par la construction au Québec, à l'aide d'une démarche inclusive menée au sein du milieu des affaires et des institutions, débouchant sur une invitation auprès du gouvernement du Québec à se doter d'une véritable stratégie économique dédiée à l'écosystème de la construction. Grâce à une analyse approfondie et à un travail concerté de plusieurs mois, cette étude met en lumière les enjeux, les défis et les opportunités de ce domaine qui doit

un écosystème composé d'une pluralité d'entreprises, d'industries et de métiers hautement diversifiés. Le secteur de la construction à lui seul était en 2014 le 4^e secteur en importance, en contribuant pour 22,4 milliards \$ au PIB du Québec, soit 6,5 %, et en étant responsable de 267 500 emplois. Mais si nous considérons l'ensemble de la chaîne de valeur (autant les donneurs d'ouvrage, que les fournisseurs de matériaux, les services de formation, d'assurance, de financement, d'accompagnement juridique, les professionnels, les entrepreneurs ou encore les pôles universitaires d'innovation, pour en citer seulement certains), l'écosystème d'affaires représentait aussi 12,9 milliards \$ en PIB indirect et 246 500 emplois indirects et induits, toujours en 2014. « On peut dire sans hésitation que c'est un énorme pilier de notre économie, qui mériterait d'être considéré comme tel, dans son ensemble, et revalorisé afin qu'il puisse renouer avec la croissance. Cet écosystème a été au cœur même de la construction du Québec! », de poursuivre, M. Dorval.

Mais le Québec doit faire face à des défis criants, et ce, que ce soit au chapitre de l'innovation, de la croissance, de la compétitivité internationale, du financement des infrastructures ou encore de l'accès à la propriété. L'étude conclut notamment en la nécessité de doter le Québec d'une stratégie innovante favorisant le développement et la croissance des parties prenantes reliées à l'écosystème de la construction. En fait, d'autres juridictions dans le monde ont saisi toute l'importance d'une telle démarche pour dynamiser, moderniser et améliorer la

compétitivité et le niveau d'intégration des nombreux et différents secteurs actifs dans ce domaine.

En premier lieu, le CPQ propose notamment de regrouper les acteurs de l'écosystème de la construction afin d'assurer le développement intégré et d'améliorer les synergies entre eux (à l'image d'une grappe ou d'un pôle d'excellence). Ensuite, il faut que le Québec se dote d'une stratégie économique structurante qui favorise la compétitivité de l'écosystème de la construction. Le gouvernement devra alors développer un plan d'action pour la mise en œuvre de cette stratégie et adapter le cadre réglementaire aux nouvelles réalités de l'écosystème et de tous ses sous-secteurs. Enfin, il devra miser sur l'innovation et les meilleures pratiques pour renforcer la position des acteurs de l'écosystème dans un contexte de concurrence mondiale, de lutte aux changements climatiques et de faible croissance économique.

Dans le cadre de l'élaboration d'une stratégie économique qui favoriserait la compétitivité, l'innovation et les exportations, le CPQ suggère que le gouvernement priorise cinq axes d'intervention, soit :

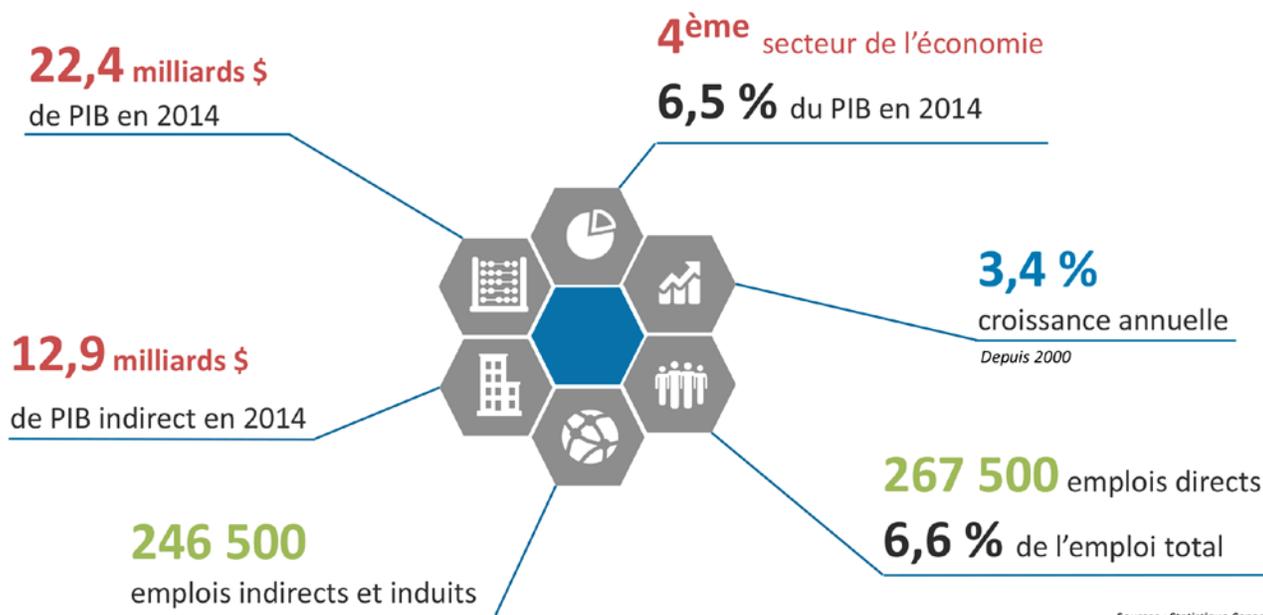
1. Le développement d'une culture collaborative et d'un cadre réglementaire favorisant cette collaboration. Le gouvernement devra regrouper les acteurs de l'écosystème de la construction afin d'assurer le développement intégré et d'améliorer les synergies, alléger la réglementation entourant l'écosystème de la construction et l'adapter aux nouvelles réalités de celui-ci, et enfin examiner l'efficacité des règles régissant la juridiction de métiers pour en encourager la polyvalence.
2. Le soutien à l'innovation, au transfert technologique et au développement des compétences et des pratiques. Le gouvernement devra encourager l'investissement privé en capital, main-d'œuvre et innovation pour augmenter la productivité, ainsi que soutenir le virage vert dans les produits et les procédés liés à la construction.

LE QUÉBEC DOIT FAIRE FACE À DES DÉFIS CRIANTS, ET CE, QUE CE SOIT AU CHAPITRE DE L'INNOVATION, DE LA CROISSANCE, DE LA COMPÉTITIVITÉ INTERNATIONALE, DU FINANCEMENT DES INFRASTRUCTURES OU ENCORE DE L'ACCÈS À LA PROPRIÉTÉ.

retrouver son rôle de premier plan dans les priorités économiques du gouvernement. Il y a également urgence de stimuler l'innovation et l'intégration des mutations en cours au sein des différents secteurs impliqués », déclare Yves-Thomas Dorval, président-directeur général du CPQ.

Tel que mentionné dans l'étude, ce fer de lance du développement économique est

Un contributeur majeur à la prospérité du Québec



3. L'entretien d'une synergie des acteurs impliqués dans la formation de la main-d'œuvre actuelle et future. Le gouvernement devra briser les silos entre professionnels dès la formation scolaire jusqu'à l'universitaire et resserrer les liens et la coordination entre les différents métiers et les professionnels de l'écosystème.

4. La valorisation de l'exportation des technologies et des savoir-faire. Le gouvernement devra accompagner les champions locaux à l'international afin d'accélérer la croissance internationale de l'écosystème, ainsi qu'appuyer les efforts intégrant des produits et des processus manufacturiers dans les projets de construction.

5. Le renforcement du rôle de levier des marchés publics comme intégrateurs. Le gouvernement devra assurer l'exemplarité des donneurs d'ouvrage pour encourager l'innovation ainsi qu'assurer

la prévisibilité des investissements publics et optimiser les critères d'octroi des contrats publics et les modes de réalisation des projets. Ce faisant, les donneurs d'ordre publics assureraient également un retour plus durable sur les investissements.

« Regrouper cette panoplie d'initiatives dans une stratégie de développement économique visionnaire et concertée pourra véritablement permettre à l'ensemble des

acteurs de l'écosystème de la construction de bénéficier d'une relance solide, ce qui aura ultimement des impacts significatifs sur la prospérité du Québec et donc sur notre richesse collective. La construction est au cœur de la grande majorité de tous les investissements majeurs qui sont faits dans une société, tant au niveau public que privé, tant au niveau collectif, qu'industriel ou individuel », de conclure, M. Dorval. ▽

Regroupant plusieurs des plus grandes entreprises du Québec, le Conseil du patronat du Québec réunit aussi la vaste majorité des associations patronales sectorielles, ce qui en fait la seule confédération patronale du Québec. Il représente directement et indirectement plus de 70 000 employeurs de toutes tailles, tant du secteur privé que public, ayant des activités au Québec.

Renseignements et entrevues :

Camilla Sironi

Conseillère principale – Communications et relations avec les médias

LA SOIRÉE DES FEUX VIP – LA RONDE 2016

 NOUVELLES DE LA CETAF

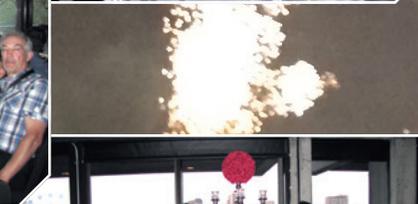
Considérant l'engouement enregistré lors des éditions précédentes, la CETAF a fait le choix d'ouvrir à un plus grand nombre de personnes et d'accueillir, cette fois-ci, 200 convives le 20 juillet dernier pour cette soirée spéciale.

Détenteurs de nombreux privilèges VIP, les invités ont pu profiter notamment d'un accès journalier aux manèges, d'un repas quatre services, sans compter l'accès à la section Or pour contempler le spectacle de pyrotechnie.

Ensuite, c'est sous la thématique des « Lumières dansantes » que l'entreprise familiale, Western Entreprises inc. des États-Unis, s'est exécutée pour leur deuxième participation à la compétition de Montréal. Le public a pu jouir d'un ciel magnifique et d'une prestation divertissante parfaitement synchronisé aux rythmes de sélections musicales toutes aussi entraînantes les unes que les autres!

Finalement, la soirée s'est conclue en beauté autour d'un vin et fromages accompagné d'un groupe de musique pour se dégourdir les pieds.

Des remerciements particuliers sont dirigés vers le comité organisateur qui est formé de : Gilles Archambault, François Bouchard, Nadine Constantineau, Joël Grenier, Patrice Lavoie, Luc Larivière, Benoit Perreault, Sylvain Peterkin



La boîte à outils mobile pour les CVACR



COPELAND™ MOBILE

L'accès à plus de 30 ans d'informations sur les produits Copeland.



VILTER SELECT™ LITE

Fournit aux utilisateurs de Vilter Select l'accès mobile à leurs projets et à des évaluations de compresseur sans connexion internet.



COPELAND X-REF™

L'accès instantané au "cross reference" pour les compresseurs Copeland.



WR™ MOBILE

Nouvelle application fournit l'accès mobile aux produits White-Rodgers.



EMERSON PT PRO™

PT PRO d'Emerson Climate Technologies, votre accès mobile pour les tables de conversions de pression et de température.



SENSI™

Le thermostat programmable Wi-Fi Sensi™ vous donne le contrôle complet de votre confort. À tout moment. N'importe où.



HVACR FAULT FINDER™

Guide de dépannage mobile pour les applications de climatisation et de réfrigération.



COMFORT GUARD™

Accès aux données, alertes et informations sur votre équipement de chauffage et de refroidissement domestique contrôlé par ComfortGuard.



VILTER DOCS™

L'accès mobile aux documents de soutien de Vilter.



HVAC CHECK & CHARGE

Calculatrice mobile instantanée de charge de réfrigérant pour les applications CVAC.



CO₂ Information Tool

Le nouvel outil d'information de CO₂ vous aide à trouver les numéros de référence des produits de CO₂ d'Emerson. Scannez le code QR pour accéder l'outil.



Scannez le code QR pour accéder ces applications sur votre téléphone cellulaire ou tablette.



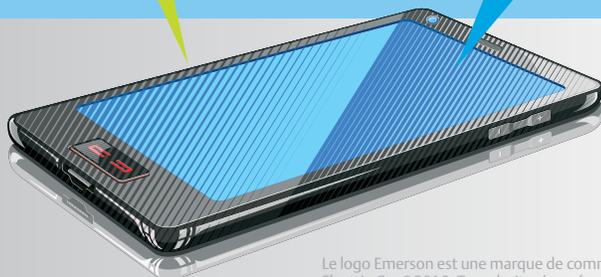
EMERSON X-CHECK™

Un outil facile à utiliser pour les "cross reference" des produits Flow Controls (Alco).



AE BULLETINS™

Une application qui sert de référence technique pour l'utilisation quand et où vous pourriez en avoir besoin.



Le logo Emerson est une marque de commerce et de service d'Emerson Electric Co. ©2016. Tous droits réservés.


EMERSON™
Climate Technologies

EMERSON. CONSIDER IT SOLVED.™

L'ÉDIFICE WILDER ENTRE DANS LA DANSE UNE PREMIÈRE EN AMÉRIQUE DU NORD

 RÉALISATION

Par Claudia Beaumier

Avec la réfection de ce bâtiment édifié en 1918, le quartier des spectacles va se doter prochainement d'un quartier général de la danse. Bientôt prêt à accueillir ses nouveaux locataires, Les Grands Ballets Canadiens de Montréal, Tangente, l'École de danse contemporaine de Montréal et l'Agora de la danse, l'édifice Wilder réussit à se démarquer avec l'utilisation d'unités par induction positionnée dans l'entre-plancher, une première en Amérique du Nord.

Cet immeuble de type néo-classique datant de l'après-guerre abritait autrefois des ateliers de fabrication divers, des bureaux et des commerces au rez-de-chaussée. Cette propriété appartenant à la Société québécoise des infrastructures (SQI) a été désaffectée de nombreuses années jusqu'au début des opérations de rénovation et d'agrandissement à l'hiver 2012. Selon le Plan québécois des infrastructures 2015-2025 déposé en mars 2015 par le Gouvernement du Québec, les coûts reliés à la remise à neuf du bâtiment s'élèveraient à 99,2 millions de dollars.

Les travaux spécifiquement associés à la mécanique du bâtiment ont été réalisés,

notamment, avec la collaboration de deux membres de la CETAF, soit l'entreprise **Ventilation Jean Roy inc.** ainsi que le consortium **Bouthillette Parizeau (BPA)/SNC.**

Se résumant d'abord aux quelque 14 490 mètres carrés qu'occupait l'unique structure initiale, un volet construction s'est ensuite ajouté au projet afin d'annexer à celle-ci deux bâtiments supplémentaires. D'une part, on retrouvera du côté nord six étages supplémentaires et huit nouveaux seront greffés à la façade sud, d'autre part. Au total, l'édifice Wilder offrira 21 100 mètres carrés de plancher, ce qui représente un

gain d'environ 33 % par rapport à la superficie d'origine et pourra dorénavant accueillir 2 550 personnes.

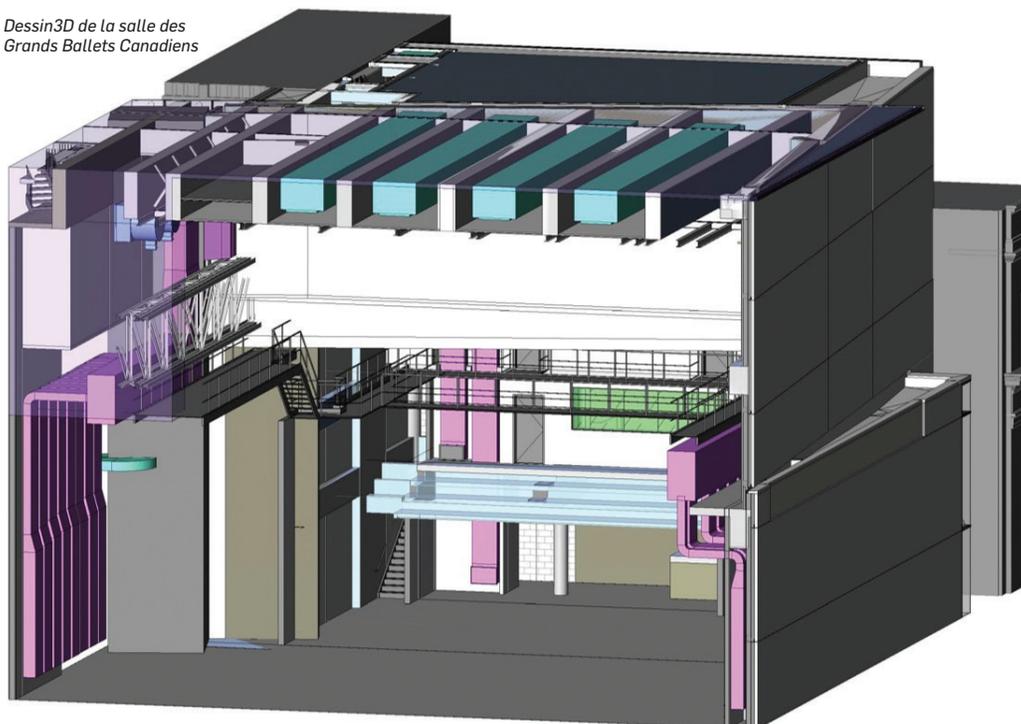
Les contraintes

La nature patrimoniale du 1435 rue Bleury a demandé au chargé de projet et concepteur mécanique chez BPA, Dominic Latour, ing., PA LEED®, ainsi qu'à son équipe de répondre aux deux types de contraintes qui ont dirigé le volet mécanique: l'architecture et la qualité sonore. D'abord, la première nature imposait que l'espace octroyé à la salle mécanique, aux puits techniques ainsi qu'aux entre-planchers et à l'entre-plafond soit réduit, sans compter que l'espace périmétrique des salles mécaniques devait être libéré.

La volonté des architectes de laisser apparent l'ensemble des poutres et poutrelles dans les espaces bureaux, tout en laissant les caissons libres, a réduit la possibilité d'utiliser l'entre-plafond. Cette volonté a été motivée par le désir de créer un effet de grandeur à l'intérieur du bâtiment. « Nous avons donc décidé conjointement avec les architectes de faire un plancher surélevé pour dégager les plafonds et donner l'effet de hauteur souhaité. Toute la mécanique et l'électricité passe dans l'entre-plancher de 18 po, ce qui la possibilité de percer la dalle et ainsi faire la distribution électrique de l'étage d'en dessous », précise monsieur Latour. Finalement, comme les agrandissements nord et sud comprennent principalement des studios de danse et des salles de spectacles, les hauteurs requises font de sorte que les niveaux des étages ne sont pas tous alignés entre les bâtiments. Ceci constitue un réel défi pour la distribution d'air et de chauffage/refroidissement.

Les deuxièmes contraintes entouraient l'aspect sonore. Il était impératif de respecter un niveau de confort acoustique selon la courbe NC entre 25 et 30 pour les salles de spectacle, c'est-à-dire environ entre 35 dBA et 40 dBA. Afin d'y parvenir, la diffusion de l'air à faible vitesse et reprise au niveau du plancher devait être considérée. De plus, le surdimensionnement des conduits de ventilation a été réalisé afin de réduire la vitesse de l'air à 300 pi/min.

Dessin3D de la salle des Grands Ballets Canadiens



ET PRÉSENTE

Pour les installateurs, les considérations étaient tout autres. La scénographie s'est avérée un aspect important à prendre en compte. Même si les pièces de 40 à 60 pieds semblent très hautes, la mécanique devait être positionnée au pouce près du plancher fini. « Ça semble simple, mais quand chacun des quarts de métiers entre en ligne de compte et qu'ils doivent travailler en même temps, c'est une autre histoire. C'est pour ça que c'est important de travailler en collaboration en amont afin que tous les dégagements soient respectés et que les unités, tuyaux, filages, etc. s'amalgament parfaitement », explique Félix McMurray, directeur de projet chez Ventilation Jean Roy inc.

Le bâtiment

Le temps a fait son œuvre et les quelques printemps qu'a vus passer la bâtisse ont témoigné de l'attention dont elle avait besoin.

Pour ce qui est de l'enveloppe du bâtiment, il est constitué à 60 % de fenestration basse émissivité (Low-E), incluant le double mur de la structure d'origine. Le coefficient de résistance thermique global de l'édifice (rénovation + agrandissement) est de $R\ 5.78\ ^\circ F\ \text{pi}^2\text{-h/Btu}$ (murs/fenêtres/toits) et celui des murs de la partie existante (quatre rangées de briques) ont été évalués à $R\ 3.4\ ^\circ F\ \text{pi}^2\text{-h/Btu}$, puis ils ont été rénovés pour atteindre une valeur de $R\ 17.0\ ^\circ F\ \text{pi}^2\text{-h/Btu}$.

Ensuite, parmi les éléments conservés se trouve la plus grande et la plus remarquable des façades du Wilder, celle qui donne directement sur la Place des arts. Véritable point focal, ce pan de mur transparent laissera voir ses atouts d'origine le jour et la nuit venue, la couverture de verre qui l'habille sera animée par des projections artistiques. La paroi vitrée a été construite à environ douze pouces de la maçonnerie d'origine. Dominic Latour se retrouvait devant la complexité d'une très grande surface vitrée, se prolongeant sur 9 étages, qui risquait inévitablement de condenser par l'arrière. « La



Chaufferie au niveau 9 Sud



Salle de ventilation au niveau 9 Sud, côté Bleury

solution, affirme Félix McMurray, a été de percer 300 trous de six pouces sur le mur extérieur du bâtiment existant dans le but d'alimenter les tuyaux qui poussent de l'air sur cette vitre ». Ce sont donc les ventilateurs positionnés dans les entre-planchers qui prennent l'air de retour et qui la propulsent vers l'intérieur de la façade limpide.

Mis à part la domination visuelle de cette surface transparente, un second type de fenestration vient compléter le projet. Il s'agit d'un mur Soléra®, une forme de vitrage qui a deux pouces d'épaisseur et qui a la propriété d'être translucide. Cela fait en sorte que les usagers vont bénéficier à la fois des bienfaits énergétiques de ce matériau et de l'abondance de luminosité tout en tirant avantage d'une isolation supérieure à une fenêtre standard.

La ventilation – Une première en Amérique du Nord

La conception a requis l'installation de 25 systèmes de ventilation, tous à débit variable, dont cinq systèmes d'air neuf

général au total 39 220 cfm et 20 systèmes à recirculation. Fait à noter, des sondes de CO2 sont installées dans les conduits de retour, permettant la modulation du débit d'air neuf. Au final, c'est 158 655 cfm d'air alimenté que les trois ailes combinent, mais on compte, seulement pour la portion du Wilder, 38 075 cfm d'air alimenté au plancher à 50 F.

Les pièces du Wilder n'avaient que douze pieds datte à dalle avec des poutres de 0,4m. Afin de laisser le plafond dégagé et bénéficier d'un effet de hauteur, la mécanique fût installée dans le plancher. Bien que la ventilation provenant de l'entre-plancher ne soit pas une première, ce projet demande que des unités à induction y soient placées, ce qui est l'inverse de la pratique habituelle. Normalement, le plancher est pressurisé et alimenté à travers des diffuseurs, mais les concepteurs du consortium BPA/SNC ont décidé de passer des gaines à l'intérieur de celui-ci et de s'en servir comme un retour. Ce choix a donc permis de travailler avec un total de 247 unités à induction. « Le fait de faire un plancher surélevé en pression



Conduits sous le plancher du niveau 4

négative et que le retour se fasse dans le plancher est assez rare, ce n'est pas la façon de faire habituelle », précise Dominic Latour. Ces unités assurent les charges de climatisation sensibles (le latent étant pris par les systèmes principaux). Ceci a pour but d'éviter la condensation aux serpentins terminaux, donc éliminer leur besoin en drainage et conséquemment réduire l'encombrement dans le plancher surélevé. Pour optimiser le réseau d'unité à induction, les unités ne contiennent qu'un seul serpentin. Ces unités sont raccordées à un jeu de valves permettant le « *change over* » du mode refroidissement au mode chauffage et vice-versa. Certaines des unités à induction sont installées au périmètre du bâtiment pour assurer le chauffage et la climatisation, dépendamment des façades et contraintes architecturales. Afin de minimiser la taille des conduits dans les puits mécaniques, l'air primaire provenant du système d'étage est alimenté à une température de 50 F. Cela fait en sorte que les systèmes de ventilation brassent le tiers du débit d'air requis pour la climatisation et les deux derniers tiers sont assumés par les unités à induction.

Cette décision a permis également d'éviter certaines problématiques au sol, sans compter que l'étanchéité des dalles était pratiquement impossible à atteindre dans ce cas de l'édifice Wilder, considérant son année de construction. « Nous avons beaucoup misé sur le retour plénum. Étant donné que c'est un bâtiment existant, la dalle n'est pas étanche. Il faut aussi prendre en considération que le bâtiment n'est pas parfaitement carré. C'est pourquoi faire la finition du plancher et le scellé au pourtour n'était pas évident », précise monsieur Latour.

Il n'y a pas que la conception qui a engendré un certain défi, mais l'installation également. N'oublions pas qu'il y a tout de même

de l'éclairage au plafond. Félix McMurray de chez Ventilation Jean Roy inc. explique : « Par exemple, si nous sommes au quatrième étage, les lumières qui sont au-dessus de ma tête proviennent du plancher du cinquième étage. Tandis que pour nous autres, c'est dans le

plancher du même espace que l'éclairage alimente cet étage-là, c'est comme un croisement dans la mécanique et ça demande beaucoup de coordination. »

Le chauffage

L'idée du concept, pour le volet chauffage, était de travailler avec un grand différentiel de température et des systèmes d'eau à débit variable. Le chauffage est assuré par des ventilo-convecteurs disposés dans le plancher. Les zones internes sont desservies par des unités terminales sous le plancher qui mélange de l'air de l'entre-plancher et de l'air primaire pour une alimentation à 62F en raison de la proximité des diffuseurs en rapport aux occupants. L'air de ces espaces est ensuite retourné dans le plancher surélevé servant de retour plénum.

L'eau chaude est utilisée en série du réseau le plus chaud vers le réseau le moins chaud grâce aux trois chaudières à condensation de 3 800 MBH chacune qui génère 95 % de rendement, incluant une redondance de 20 %. De l'autre côté, les deux refroidisseurs du réseau d'eau glacée sont individuellement jumelés à une tour d'eau aménagée pour l'hiver. Chacun de ces ensembles offre une capacité de refroidissement de 400 tonnes et une puissance de 0,608 kW/tonne.

En saison hivernale, un groupe de refroidisseur/tour d'eau sur deux peut faire du refroidissement gratuit par un échangeur à plaque. De plus, un bassin a été installé à l'intérieur afin d'éviter le risque de gel afin de diminuer les problématiques d'entretien.

Orientation LEED®

Le projet de l'édifice Wilder vise l'obtention d'une certification LEED NC argent 2009. La consommation du bâtiment est de 0.665 GJ/m², comparativement à 1.1 GJ/m² du bâtiment de référence ASHRAE

90.1 – 2007, soit 40 % de moins. Plusieurs moyens ont également été mis en place dans le but de répondre aux exigences à l'atteinte de cette reconnaissance prestigieuse.

D'emblée, il ne va sans dire qu'un plancher surélevé avec des retours d'air au plafond et une alimentation d'air par le plancher, tous deux à basse vitesse, aide à l'efficacité de ventilation. De plus, les roues thermiques installées sur les cinq systèmes d'air neuf contribuent à la récupération de chaleur offrant 75 % de rendement. Ensuite, il en a été mentionné un peu plus haut, la production de l'eau chaude servant au chauffage par des chaudières à condensation, l'installation d'un variateur de vitesse sur tous les pompes et ventilateurs, sans compter les différents réseaux à d'eau à débit variable avec un grand différentiel de température sont des éléments qui ont été retenus dans l'optique de favoriser l'économie d'énergie. En terminant, n'oublions pas le mur de brique existant composé de quatre rangs qui sert de masse thermique ainsi que le mur Soléra®.

Bien entendu, tout projet comporte ses limites et certains éléments d'économie d'énergie ont dû être rejetés. C'est le cas notamment de la géothermie. Considérant toutes les mesures énumérées ci-haut permettant d'atteindre un haut rendement énergétique, la géothermie n'a donc pas été retenue, en plus de son coût d'implantation très élevé et qui aurait retardé l'échéancier de manière considérable.

BIM

Le logiciel Revit a été utilisé pour la totalité du projet, ce qui a permis d'explorer par exemple la structure existante du bâtiment et les entre-planchers et savoir exactement ce avec quoi les professionnels allaient travailler. « À l'aide du logiciel, certaines unités ont même été revues afin de rencontrer les spécifications demandées. Des modifications physiques ont été effectuées sur le serpentin afin d'y ajuster son épaisseur et l'espace des cellules dans le but d'améliorer sa performance », précise Félix McMurray.

Conclusion

L'édifice sis en plein cœur du quartier des spectacles prévoit ouvrir ses portes vers la fin de l'année 2016. L'installation des éléments de ventilation en est à 85 % d'avancement et entrera en phase de mise en marche de tous les systèmes à partir de la fin août. Pour l'heure, tous sont confiants d'atteindre les objectifs ambitieux liés à la réalisation du projet. ▸

FRIGIDAIRE

Systèmes de climatisation et de chauffage 13-24.5 SEER



Thermopompe « Inverter »
19 & 22 SEER



Thermopompe chauffant
jusqu'à -21°C

**MULTI-SPLIT
MAINTENANT DISPONIBLE**

Reconnaissance de la marque

FRIGIDAIRE, un nom reconnu à travers le monde

Pionnier

Premier climatiseur individuel introduit en 1929

Tranquillité d'esprit

Chaque appareil est vérifié à trois reprises à chaque étape de la production, pour une moyenne de 144 contrôles de qualité

Durabilité

Tous les climatiseurs et thermopompes sont conçus pour offrir une performance maximale du compresseur

Le confort total n'a jamais été aussi agréable ni aussi silencieux

Belle apparence et facile d'entretien

Conçu pour durer

Les appareils sont conçus pour offrir des années de service fiable et sans tracas



30 ans
ENERTRAK INC.

DISTRIBUTEUR EXCLUSIF

1-800-896-0797

www.frigidaire.net

Nous sommes à la recherche de concessionnaires agréés Frigidaire dans certaines régions.

Pour plus d'informations, communiquez avec Karine Trak au 1-800-896-0797 ou karine@enertrak.com

LA COMPAGNIE JESS HVAC LTÉE. ACQUIERT TROIS NOUVELLES GAMMES DE PRODUITS

 NOUVELLES DE L'INDUSTRIE

Par Claudia Beaumier

Le mardi 21 juin dernier, la compagnie JESS HVAC Ltée. a tenu à réunir plusieurs acteurs de l'industrie dans le cadre d'un 5 à 7 au Centre de congrès du Sheraton Laval. Ce rassemblement cumulant près de 100 personnes se voulait une occasion d'officialiser l'acquisition de trois nouvelles gammes de produits.

Après plusieurs années de collaboration avec différents fournisseurs, JESS a pris la décision de réorienter son offre et de proposer dorénavant les produits **Cometal**, **MagicAire** ainsi que **Tamco**.

Ce virage drastique en a probablement étonné plus d'un, mais les principaux intéressés tenaient à rassurer l'ensemble des protagonistes qui travaillent de pair



De gauche à droite: Alain Pouliot (Cometal), Biagio Di Lorenzo (Jess), Zev Kopel (Jess), Denis Labelle (Tamco), Ron Duncan (Magic Aire).

avec eux. À cet effet, lors des différents discours prononcés, le président, monsieur Zev Kopel, ainsi que son vice-président et CFO, monsieur Biagio Di Lorenzo, ont notamment pris la parole. Le message était clair et homogène : « Bien que ce choix n'ait pas été facile à faire, c'est un changement positif qui va nous permettre de nous positionner davantage dans l'industrie, mais surtout qui

va nous permettre d'offrir un service à la clientèle complet sur 360 degrés ».

Force est de constater qu'au final, ce retournement a engendré un certain déséquilibre dans le milieu de l'air et du froid, mais comme plusieurs se plaisaient à répéter lors de cette soirée : « la seule constante dans la vie, c'est le changement, aussi bien l'accueillir à bras ouverts! ». ▽

jesshvac.com

Depuis 1958

JESS

HVAC

Nouveaux produits en exclusivité

Nous sommes fiers de joindre Tamco, Cometal et Magic Aire comme partenaires exclusifs à nos gammes de produits.

TAMCO



Volets

cometal
MÉCANIQUE ARCHITECTURE



Persiennes

Magic Aire



Ventilo-convecteurs

La Compagnie Jess Ltée

400 Boul. Lebeau

Montréal, Québec, Canada H4N 1R6

Tél.: (514) 333-3188 | Sans frais: 1-866-733-3188

LE BIM POUR UN ENTREPRENEUR SPÉCIALISÉ : PAR OÙ COMMENCER?



Par Caroline Bergeron M. Sc.,
directrice du développement des affaires BIM, Consortech

Le BIM (*Building Information Modeling* ou Modélisation des données du bâtiment) est une approche basée sur le partage d'informations et la collaboration entre tous les intervenants qui permet de concevoir, planifier et construire un bâtiment plus efficacement en s'appuyant notamment sur des outils technologiques puissants.

On peut associer le BIM à une construction virtuelle du projet en 3D avant qu'il ne soit réalisé concrètement sur le terrain, ce qui permet de minimiser les erreurs, les reprises, les pertes de temps et les coûts. On parle donc d'un meilleur contrôle du projet, d'amélioration de la productivité et de diminution des risques. Bien que nous accusions un retard au Québec pour l'adoption du BIM par rapport à d'autres pays, de plus en plus de projets sont réalisés ici avec cette méthode. Face à l'émergence de cette tendance, les entreprises québécoises du domaine de la construction auraient donc tout intérêt à s'y préparer et, pourquoi pas, en tirant déjà certains bénéfices!

Le BIM n'est pas un logiciel ni le fait de dessiner en 3D

Prendre le virage vers le BIM signifie plus que d'apprendre à dessiner en 3D ou acheter un logiciel. Pour un entrepreneur spécialisé, prendre le virage BIM est plutôt une transformation d'affaires qui mérite une stratégie. Celle-ci peut entraîner des changements sur le plan de l'offre de services de l'organisation, de la dynamique de l'équipe, de la clientèle qui s'intéresse à nous, du type de projets qu'on réalise, etc. Il faut donc prendre le temps de bien se préparer et prendre en compte chacun des points essentiels qui suivent et qui garantiront le succès de ce virage :

- Définir un projet pilote;
- Prévoir un plan de formation;
- Choisir les logiciels et technologies;
- Se faire accompagner par des experts;
- Mobiliser les employés initiateurs du virage;
- Gérer l'intensité et le rythme du virage.

Définir un projet pilote

Une condition essentielle pour réussir est bien sûr l'identification d'un ou des projets

pilotes qui pourraient être réalisés en mode BIM. Puisque les bénéfices liés au BIM ne seront pas immédiatement au rendez-vous, l'obtention des revenus du projet permettra d'investir dans ce virage. De plus, l'équipe qui sera formée en cours de projet pourra immédiatement mettre en pratique les habiletés apprises. À défaut d'appliquer rapidement les notions, les usagers perdront leurs connaissances et n'acquerront pas d'expérience ni d'agilité.

Prévoir un plan de formation

Il est essentiel de trouver un formateur qui inspire confiance par son expérience, sa compétence et sa crédibilité dans le marché. Pourquoi ne pas demander des références? Il est aussi important de vérifier si le formateur connaît bien les éléments spécifiques au contexte de travail d'un sous-traitant spécialisé afin qu'il puisse élaborer un plan de formation adapté. Réunir ces conditions est un gage de succès!

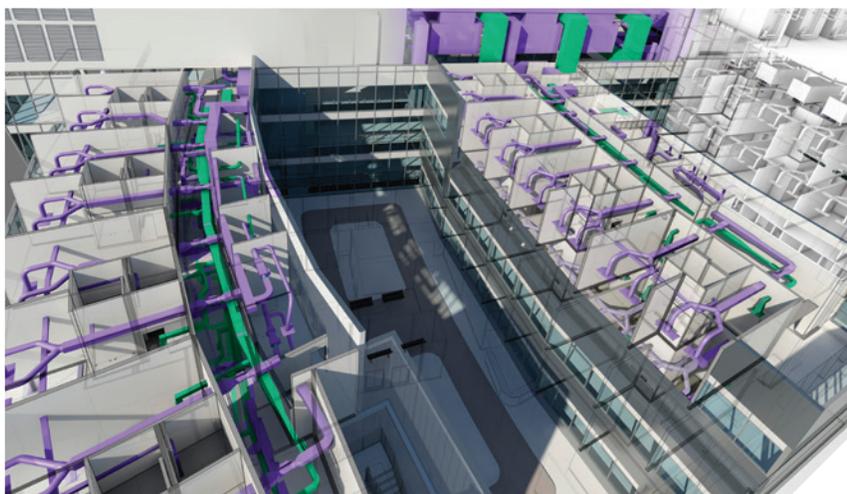
Choisir les logiciels et technologies

Il existe une multitude de logiciels permettant d'aborder le BIM. Par où commencer? Comment sélectionner l'outil qui nous convient le mieux? Il existe des logiciels pour répondre aux fonctions principales réalisées par des entrepreneurs spécialisés :

- La conception et le dessin en 3D des conduits, câblages, tuyaux, etc.
- La fabrication des différentes composantes et pièces d'une installation;

- Le suivi de la productivité en chantier pour accélérer le processus d'installation et de suivi des déficiences.

En Amérique du Nord, le marché est dominé par Autodesk en ce qui concerne les logiciels de conception et de dessin. Donc, pour collaborer avec des professionnels sur un projet réalisé selon l'approche BIM, il faut se préparer à travailler avec Revit. Pour les autres outils, il faut se faire conseiller judicieusement tout en gardant en tête que l'intégration des diverses technologies qu'on aura choisies devra favoriser l'intégration aussi avec celle des autres intervenants sur le projet. Un défi!



© Autodesk

Se faire accompagner par des experts

Plusieurs firmes et quelques joueurs solitaires offrent des services pour aider les entrepreneurs spécialisés à prendre ce virage Revit/BIM. Tous n'ont pas la même expérience, compétence ou le même réseau d'expertise et de soutien. La différence entre un usager expérimenté et un expert réside dans la connaissance étendue d'un domaine pointu. L'expert doit être capable de discuter de différents scénarios et de différents outils en plus de savoir ce que réserve le futur dans ce domaine. La capacité des conseillers à soutenir les clients dans leurs projets au moment requis ainsi que leur crédibilité dans le milieu sont aussi des facteurs importants. Ce sont tous des critères essentiels qui influenceront votre choix d'expert. À vous de voir comment vous souhaitez être guidé!

Surveillez notre prochain article dans lequel nous aborderons l'intensité et le rythme du virage vers le BIM ainsi que le choix des ressources à associer au projet. ➤

UNE LEVÉE DE TERRE IMPORTANTE POUR WOLSELEY CANADA



NOUVELLES DE L'INDUSTRIE

Par Wolseley Canada

[Extrait du communiqué de presse] - Sébastien Laforge, directeur général de la division Plomberie & CVAC/R du Québec de Wolseley Canada (Wolseley) annonçait, le 23 juin dernier, le début des travaux de construction de la nouvelle installation multifonctionnelle de 130 000 pi² de la société à Laval.

assurant ainsi une livraison plus efficace et ponctuelle de ses produits à la grandeur de la province.

« Au fil des ans, la province de Québec et la région de Montréal ont toujours fait partie intégrante du succès de notre société, et cet investissement dans nos infrastructures vient confirmer l'engagement de Wolseley dans la région, » dit Laforge. « L'installation nous aidera à centraliser les opérations du Québec et à augmenter notre capacité à mieux servir nos clients de la région. »

La succursale Wolseley CVAC/R de Laval du 4075, boulevard Industriel, sera relocalisée dans la nouvelle installation, tout comme la succursale Plomberie et la salle d'exposition de la société, toutes deux présentement situées au 890 de l'avenue Monk à Laval. Les autres succursales Wolseley dans la région de Montréal resteront à leurs adresses actuelles. ▽



Des représentants de Wolseley Canada, Cominar, EBC Inc. et de la Ville de Laval ouvrent les travaux de construction de la nouvelle installation de Wolseley.

L'édifice comprendra une succursale Plomberie & CVAC/R, une salle d'exposition *Vague & Vogue*, un entrepôt ainsi qu'un espace à bureaux pour les équipes de gestion, de ventes et administratives québécoises de la société. Lorsque la construction sera terminée en novembre, 180 employés de Wolseley y travailleront.

Wolseley utilisera ultimement le nouvel entrepôt de Laval pour réapprovisionner ses 38 succursales Plomberie et CVAC/R du Québec,



**NOVO
CLIMAT^{2.0}**

FORMATIONS

Partenaire du ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles dans la diffusion de la formation menant à la certification NOVOCLIMAT 2.0, la CETAF est fière d'offrir les deux activités de perfectionnement suivantes :

- Conception et installation d'un système de ventilation résidentiel autonome et exigences techniques NOVOCLIMAT 2.0
- Conception et installation d'un système de ventilation résidentiel centralisé et exigences techniques NOVOCLIMAT 2.0

INFORMATION

Consultez le lien [Formation](#) du site [CETAF.gc.ca](#)
514 735-1131 ou sans frais au 1 866 402-3823

LES RVER : ÊTES-VOUS PRÊT?

(1^{ère} PARTIE DE 3)



GESTION INTERNE

Par Claude Carrier, CPA

La Loi sur les régimes volontaires d'épargne-retraite (LRVER) est entrée en vigueur le 1^{er} juillet 2014 et oblige les employeurs à mettre en place un Régime volontaire d'épargne-retraite (RVER) au sein de leur entreprise. Plusieurs raisons ont poussé l'administration publique à adopter la LRVER.

L'une d'elles est que les régimes publics de retraite (soit la Sécurité de la vieillesse et le Régime des rentes du Québec) sont insuffisants pour assurer un revenu suffisant à la retraite pour la majorité des employés de classe moyenne et de classe supérieure. Plutôt que d'augmenter les contributions des citoyens dans les régimes publics, l'administration a plutôt opté pour cette nouvelle approche, dont l'objectif est d'aider les employés à épargner pour leur propre retraite. Une autre raison ayant justifié la mise en place de la LRVER est qu'une majorité d'employés n'ont pas accès à des régimes de retraite collectifs auprès de leurs employeurs. La LRVER oblige donc les sociétés à créer des RVER collectifs, afin de permettre aux employés de regrouper leur épargne et ainsi de profiter d'une économie de frais. En effet, lorsque l'épargne est plus grande, les frais ont tendance à diminuer. En plus, la LRVER limite les frais qui peuvent être facturés par les administrateurs de régime aux participants, ce qui crée une économie de frais instantanée plutôt que d'attendre que l'épargne ait atteint un certain niveau.

Toutes les sociétés comptant plus de cinq employés visées par la loi doivent mettre en place un RVER. Pour les sociétés comptant 20 employés visés ou plus au 30 juin 2016, la date limite pour la mise en place du RVER est le 31 décembre 2016. Il reste donc peu de temps pour ces sociétés et les démarches afin de mettre en place un RVER devraient idéalement être entreprises dans les prochaines semaines. Pour les sociétés comptant de 10 à 19 employés visés au 30 juin 2017, la date limite pour la mise en place du RVER est le 31 décembre 2017. Pour les sociétés comptant cinq à neuf employés visés, la date limite pour la mise en place du RVER n'a pas encore été déterminée, mais elle sera postérieure au 1^{er} janvier 2018.

L'expression « employés visés » désigne un salarié, âgé de 18 ans ou plus, qui exécute un travail au Québec ou qui exécute un travail à l'extérieur du Québec pour une société dont le siège se situe au Québec et qui compte un an de service continu.

Il est important de noter que les employés qui sont déjà couverts par un régime de

collectif, alors il n'y a plus d'obligation de mettre en place un RVER. Nous avons déjà mentionné les employés CCQ qui ont accès à un régime collectif, mais nous pourrions également penser aux employés couverts par un CELI collectif ou un REER collectif déjà mis en place par la société. Reprenons l'exemple précédent et ajoutons l'hypothèse que les quatre employés de bureau ont accès à un REER collectif mis en place par leur employeur. À ce moment, la société compte seize employés visés, dont seize employés sont couverts par un régime de retraite collectif, et donc aucun employé à inscrire à un RVER.

La LRVER prévoit des pénalités pour les employeurs qui se soustrairaient à l'obligation de mettre en place un RVER. Ces

**TOUTES LES SOCIÉTÉS
COMPTANT PLUS
DE CINQ EMPLOYÉS
VISÉES PAR LA LOI
DOIVENT METTRE EN
PLACE UN RVER.**

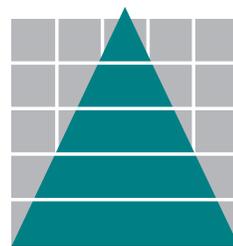


retraite collectif (par exemple, les employés CCQ) n'ont pas à être inscrits dans un RVER, car ceux-ci bénéficient déjà d'une forme de régime de retraite. Cependant, ils doivent tout de même être comptés parmi les employés visés de la société. Par exemple, si une société compte seize employés, soit douze employés régis par la CCQ et quatre employés de bureau, alors cette société aura jusqu'au 31 décembre 2017 pour inscrire ces quatre employés de bureau à un RVER, car elle compte de 10 à 19 employés visés.

Une fois les employés visés comptés, il faut soustraire les employés qui ont accès à un régime de retraite pour constater s'il y a toujours obligation de mettre en place un RVER. En effet, si tous les employés de la société ont accès à un régime de retraite

pénalités pourraient atteindre 10 000 \$ par employeur fautif.

Dans les prochains numéros, nous vous présenterons les principaux administrateurs de régime, les obligations de l'employeur, les autres options de régimes collectifs pouvant être mis en place au lieu des RVER et finalement les principales caractéristiques des RVER. ▸



Pour de plus amples renseignements ou pour toute question au sujet de cet article, n'hésitez pas à communiquer avec Claude Carrier CPA, CA au (450) 972-1717 poste 215. Nous vous invitons également à visiter nos sites web : www.claudecarrier.ca et www.successia.ca.

L'EMPLOYÉ(e) IDÉAL(e), MYTHE OU RÉALITÉ?

 GESTION INTERNE

Par Laurie Forman

Vous devez embaucher, mais vous n'avez pas beaucoup de temps ni les moyens ou l'infrastructure interne pour vous appuyer. Il y a aussi fort à parier que votre besoin est urgent! Que ce soit un nouveau contrat, un(e) employé(e) qui vous a quitté ou qui a subi un accident de travail, qui doit être absent(e) du travail pour cause de maladie ou pour un congé parental. Donc, quoi faire?

UNE MÉTHODE EN CINQ ÉTAPES

1. D'abord, bien établir votre besoin.

Il est essentiel de faire le tour de votre équipe et d'évaluer le manque à gagner. En d'autres termes, quelles sont les compétences et l'expérience que le (la) nouveau (lle) employé(e) devra posséder et pourquoi? Répondre à la question vous permettra d'établir le profil de la personne recherchée, mais aussi de déterminer ce qui est vraiment essentiel à votre fonctionnement et ce que la personne devra posséder minimalement ou idéalement en termes d'expérience et d'expertise.



En matière de compétences, le choix est vaste. De façon générale, les compétences sont issues de deux domaines, à savoir les compétences techniques (le savoir-faire) et les compétences comportementales (le savoir-être). À vous de préciser les habiletés que vous recherchez.

À titre d'exemple, sur le plan technique, qu'est-ce que la personne doit spécifiquement posséder pour être rapidement fonctionnelle et autonome dans son poste? Doit-elle être apte à diagnostiquer un trouble mécanique? Doit-elle être pleinement

autonome dans la lecture d'un diagramme lui permettant d'effectuer la réparation d'un moteur ou d'une cage d'écureuil? Etc.

En matière de compétences comportementales, souhaitez-vous un(e) joueur (euse) d'équipe, quelqu'un pour qui le service à la clientèle est important, quelqu'un de flexible, de responsable, d'assidu et de courtois?

Une fois le profil de compétences établi, voyez à vos autres besoins. Combien d'années d'expérience recherchez-vous? Serez-vous en mesure de former le (la) nouveau (lle) employé(e)? Doit-il (elle) posséder des habiletés en informatique? Si oui, pour quels logiciels?

Lorsque vous aurez fait le tour de la question, vous serez prêt à passer à la deuxième étape, soit de placer une annonce!

2. Est-ce que placer une annonce est le seul moyen pour recruter?

Placer une annonce dans un journal ou sur une plate-forme informatique telle que Jobboom, LinkedIn, Facebook, site d'Emploi-Québec (gratuit), peut s'avérer efficace, tout comme d'autres moyens, tels que passer le mot à vos employés(e)s, vos collègues, vos amis(e)s, votre association, afin que l'on vous recommande des personnes.

C'est la combinaison de plusieurs efforts qui, souvent, rapporte le plus!

Gardez en tête qu'une annonce doit être à la fois concise, mais aussi complète. Une ressource spécialisée en recrutement peut, selon vos besoins, vous venir en aide.

3. Organiser le processus de recrutement

Choisir le (la) bon (ne) candidat(e) est au cœur de vos préoccupations et pour la

personne, choisir le bon employeur est au cœur des siennes. Faire bonne impression est l'enjeu des deux parties. Mon meilleur conseil : préparez-vous, soyez organisés. Il est souhaitable de préparer quelques questions. L'improvisation n'est pas pour tout le monde! Prévoyez un lieu adéquat, fixez un horaire de rencontres et soyez à l'heure. Si c'est possible, prenez quelques minutes pour faire le tour de votre entreprise. Échangez sur ce qui est important pour vous, comme vos valeurs, la culture de votre entreprise. Vérifiez leur motivation à venir travailler pour votre entreprise.

Finalement, faites votre choix en revenant sur vos besoins de base. Un(e) employé(e) qui ne semble pas enthousiaste en entrevue peut laisser présager des jours sombres! Soyez attentifs!

4. La prise de références, une étape essentielle!

Il est avantageux de procéder à une prise de références. Pour ce faire, vous devrez demander à vos candidats(e)s la permission de prendre des références à leur sujet dans le contexte de votre processus de recrutement. Les candidats(e)s doivent également vous fournir deux ou trois noms de personnes que vous pourrez contacter. Soyez précis dans vos questions. Le (La) répondant(e), lors de questions trop vagues, sera aussi, à son tour, vague dans ses réponses. La CETAF peut mettre à votre disposition un formulaire déjà formaté.

5. L'intégration à l'emploi peut faire la différence!

Comme discuté précédemment, l'intégration à l'emploi d'un(e) nouveau (lle) employé(e) le (la) rendra efficace plus rapidement. Prévoyez minimalement un jumelage avec un(e) autre employé(e) qui, pendant quelques jours, pourra lui montrer comment fonctionne votre entreprise. Soyez précis dans les tâches et les responsabilités qui lui incomberont. Ayez en main son contrat de travail, rendant explicites ses conditions d'emploi.

**Bonne chance
dans la mission qui vous attend!**

CONSTRUCTION ET RÉSEAUX SOCIAUX, EST-CE POSSIBLE?



GESTION INTERNE

Par Francis Bissonnette, MBA, Sim5

Est-ce que les 21 000 employeurs de l'industrie de la construction ayant moins de cinq salariés ont les ressources et les connaissances à l'interne afin d'assurer leur présence dans les médias sociaux ?

Être présent sur les médias sociaux nécessite un temps précieux que les entrepreneurs n'ont pas nécessairement. Le défi est énorme dans la mesure où l'employeur ou ses employés doivent pouvoir concilier le travail quotidien en plus de gérer leur présence sur internet. Aussi, pour avoir une présence efficiente et efficace sur le web et les médias sociaux, il faut avoir des connaissances en matière de gestion des médias sociaux.

Ce sont des connaissances enseignées dans plusieurs universités en Amérique du Nord avec des programmes en gestion de commerce électronique et qui conduisent aux postes suivants : stratège en marketing web, consultant web, directeur des services numériques, analyse en communication web, directeur des nouveaux médias, administrateur web, webmestre, stratège web, ergonome web, etc.

Il est bel et bien possible de concilier construction et réseaux sociaux, soit en suivant une formation pour acquérir les connaissances nécessaires, soit en sous-traitant l'exécution afin de mettre vos efforts là où vous êtes le plus rentable. Il y a un mythe de cherté qui entoure la question de la sous-traitance de la gestion des médias sociaux. Pour cela, les entrepreneurs doivent prendre le temps de magasiner afin de comparer les différentes offres et choisir celle qui présente le meilleur rapport qualité-prix.

Avant toute chose, il serait toutefois intéressant pour l'entrepreneur de prendre du temps pour suivre une formation et comprendre ce que signifie une présence dans les médias sociaux. Cet exercice leur permettra de comprendre l'importance des médias sociaux ainsi que le service qui lui sera offert par un expert.

Ce que l'entrepreneur doit savoir sur internet afin d'être en mesure de bien diriger son équipe ou une équipe externe :

1. **Site web** qui répond au standard actuel : c'est-à-dire un site web avec de l'information courte, structurée de manière visuelle, joliment présentée et facilement accessible. Le site doit également être adapté aux supports numériques comme les tablettes et les téléphones intelligents. Il doit être axé sur l'expérience utilisateur de telle sorte que l'internaute ait accès en un clic à l'information désirée et comprenne le message de l'entreprise de manière explicite sans avoir à faire le tour du site web.
2. Insertion stratégique d'**appel à action** dans le site web. C'est un bouton, généralement avec un verbe à l'impératif comme « appelez-nous » pour inciter l'internaute à entreprendre une action. Il faut donc concevoir le site web avec l'objectif de transformer chaque visiteur en client.
3. Utilisation de mots clés appropriés pour le **référencement ou SEO** (*search engine optimization*). Le référencement permet de positionner favorablement le site web dans les moteurs de recherche comme Google.
4. Utilisation de **Google adwords** pour renforcer la visibilité de l'entreprise. Les *adwords* permettent aux entreprises d'afficher de la publicité sur Google et son réseau publicitaire. Ceux-ci peuvent définir un budget pour la publicité et ne payer que lorsque l'utilisateur clique sur le lien. Le service est axé sur les mots clés. Les *adwords* permettent de faire une campagne ciblée et de définir son public, mais également de faire ressortir son annonce en premier sur le moteur de recherche Google.



5. Alimentation régulière d'un **blogue**. Cela permet de donner de l'information aux clients potentiels, mais aussi de renseigner ceux-ci sur les activités de l'entreprise et des nouveautés ou changements dans l'industrie.
6. Utilisation des médias sociaux comme : **Facebook, twitter, linkedin, google+, pinterest, instagram, houzz** pour promouvoir les produits, services et activités de l'entreprise. En 2015, 75 % des adultes québécois réalisaient au moins une activité sur les médias sociaux et 30 % consultaient les médias sociaux avant de faire un achat (cefrio, 2015). Ce qui veut dire que les clients, les fournisseurs, les employés, les partenaires et même les concurrents se trouvent sur les médias sociaux. Il faut donc s'y positionner en construisant et en entretenant sa communauté avant que l'entreprise ne prenne du retard par rapport à ses concurrents.
7. **Display, remarketing** pour attirer plus de clients. Le *display* désigne les publicités numériques utilisant des éléments graphiques ou vidéos. Ces annonces ont plus de succès, car elles sont visuelles et donc attirent l'attention. Le *remarketing* est une technique marketing qui permet de rejoindre des personnes qui ont visité le site web et qui sont reparties sans entreprendre d'action.
8. Mise en place de **Google analytics** pour se renseigner sur la performance de vos actions sur l'internet et réorienter la stratégie. ▸

À L'AGENDA 2016

Congés de la construction
et événements à retenir

Tournois de golf – Montréal

Mont-Tremblant
Vendredi le 26 août

Fête du Travail

Lundi le 5 septembre

Action de Grâces

Lundi le 10 octobre

Le jour du Souvenir

Vendredi le 11 novembre

Gala Reconnaissance

Club de Golf le Mirage, Terrebonne
Vendredi le 18 novembre

Une nouvelle application nommée Focus pour iPhone et iPad!



L'application Apple iOS - ProLon Focus est maintenant disponible pour les appareils iPhone et iPad! Accédez à votre système ProLon facilement, grâce une connexion Wi-Fi sur votre appareil mobile et retrouvez la même puissance du logiciel Focus dans la paume de votre main.

Des graphiques animés, ainsi que les possibilités de configuration de votre système, se trouvent maintenant dans ce nouvel outil, qui vous donnera toute la liberté souhaitée sur les chantiers.

Pour plus d'information :

<http://www.prolon.net/fr/produit/47-application-mobile-focus.html>

Suivez la CETAF sur les réseaux sociaux

Nous sommes présents sur Facebook, Twitter, ainsi que sur LinkedIn afin d'être accessible peu importe votre plateforme de prédilection. Prenez avantage à suivre notre contenu dans le but d'avoir accès à des primeurs, des exclusivités ainsi que de l'information pertinente à votre industrie.



/CETAF.QC



@CETAF_Qc



/Corporation des entreprises de traitement de l'air et du froid (cetaf)



Information:
514 735-1131
1 866 402-3823

BIENVENUE AUX NOUVEAUX MEMBRES

CATÉGORIE MEMBRES ENTREPRENEURS
DENIS PELLETIER RÉFRIGÉRATION
(9261-7448 QUÉBEC INC.) – TROIS-RIVIÈRES

CATÉGORIE MEMBRES AFFILIÉS
GROUPE EXPERTBÂTIMENT INC. – JOLIETTE

LA CETAF EST LA SEULE ASSOCIATION REPRÉSENTATIVE EN CLIMATISATION,
RÉFRIGÉRATION, VENTILATION ET AUTOMATISATION DU BÂTIMENT.

L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE AU QUOTIDIEN : LES MEMBRES DE LA CETAF
CONTRIBUENT AU CONFORT ET À LA SANTÉ DE TOUS!



SÉRIE SFECM
FOURNAISES ÉLECTRIQUES
LAFOURNAISE



SÉRIE SAB
SERPENTINS ÉLECTRIQUES
CHAUFFE-SORTIES^{MC}
ECOBOOT™



SÉRIE MUA
UNITÉ D'APPORT D'AIR FRAIS



SÉRIE SCV
CABINET DE VENTILATION



SÉRIE SDHR ET SÉRIE SDHX
SERPENTINS ÉLECTRIQUES ROUNDS
ET SUR MESURE

WOLSELEY

FIER PARTENAIRE DE

°STELPRO

Pour découvrir tous les avantages de la gamme de produits Stelpro, contactez votre représentant Wolseley dès aujourd'hui.

Le meilleur distributeur de la région

WOLSELEY



Plomberie



CVAC/R



Aqueduc



Industriel

À PROPOS DE NOUS
wolseleyinc.ca

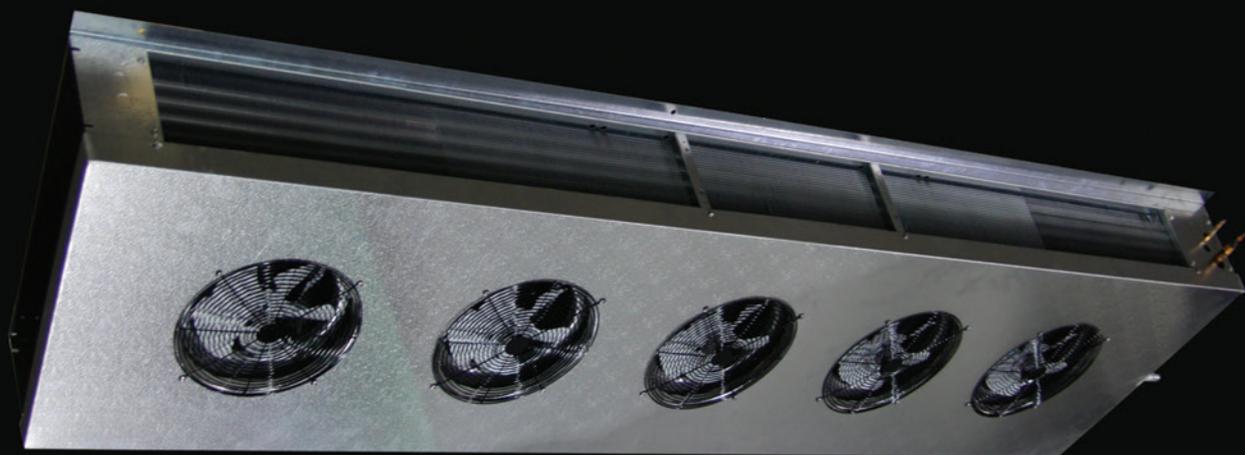
MAGASINEZ EN LIGNE
wolseleyexpress.com

CONNECTÉ OÙ QUE VOUS SOYEZ
Téléchargez l'application mobile
dès aujourd'hui !

REFPLUS[®]

Nouvelles améliorations sur nos évaporateurs à profile bas pour chambre froide
Séries LP (LPE, LPH et LPG)

Nouvelle plage d'opération de -10°F à 40°F pour la température de la chambre froide *



* À l'exception des modèles suivants: 2001, 2701, 3341, 4001